

COTISATIONS 2021

Site de St Martin sur le Pré/ Ste Ménehould

Adhérent et nouveaux adhérents

A l'adhésion, l'employeur doit s'acquitter **du droit d'entrée** :

- Entreprises jusqu'à 9 salariés : 60€ HT
- Entreprises de 10 salariés et plus : 10€ HT par salarié
- Ré-adhésion suite à une radiation pour non-paiement : 100€ HT

Le montant de la cotisation annuelle est calculé en fonction de l'effectif de votre entreprise, soit :

- de 1 à 9 salariés : 72€ HT
- de 10 à 19 salariés : 100€ HT
- de 20 à 49 salariés : 110€ HT
- plus de 50 salariés : 115 € HT

Absence : 50 % du montant de la cotisation annuelle

Entreprise sous convention

- 80€ HT
- Absence : 80% du montant de la cotisation

Non-retour de la déclaration annuelle d'effectif :

- Forfait de 100 € HT

Entreprise intérimaire adhérente :

- Secteur : 76 € HT par salarié vu
- Hors secteur : 80 € HT par salarié vu
- Absence : 50% du montant secteur /hors secteur

Particulier employeur :

- Adhésion : 26 €
- Cotisation annuelle : 40€